



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
BAS-SAINT-LAURENT

**Mémoire déposé au
Bureau des audiences publiques
sur l'environnement**

**Dans le cadre de la
Commission sur le projet d'aménagement
d'un lieu d'enfouissement technique à Matane**

**par
Michel Laferrière**

**Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation**

JUIN 2003

TABLE DES MATIÈRES

<i>INTRODUCTION</i>	3
<i>1. L'eau</i>	3
a) Eau potable	3
b) Eau de surface	4
<i>2. Les odeurs</i>	4
<i>3. Les goélands</i>	5
<i>4. Le bruit et le risque d'accident</i>	6
<i>5. Biogaz</i>	6
<i>6. Surveillance environnementale</i>	6
<i>CONCLUSION</i>	7
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	8

Nous avons sérieusement examiné l'étude d'impact présentée par la Régie intermunicipale. Nous voulons, dès le début, préciser que ce type de document contient une foule de données techniques (hydrogéologie, hydraulique, géologie, etc.) que nous ne pouvons valider. Plusieurs des aspects documentés dans ce rapport font appel à des notions d'ingénierie. Néanmoins, nous profitons du présent exercice pour vous soumettre quelques interrogations et commentaires sur les aspects santé du projet.

1. L'eau

a) Eau potable

L'eau potable constitue, de loin, notre préoccupation principale dans ce type de projet. L'intoxication aiguë, via la contamination de l'eau potable par le lixiviat, n'a jamais été démontrée près d'un *LES* de déchets domestiques. Compte tenu de la distance séparatrice entre le projet et les trois puits municipaux, (> 2,3 km), du sens d'écoulement des eaux souterraines (nord-ouest) et de surface, nous ne croyons pas que la qualité de l'eau potable municipale soit compromise par le projet. Le puits # 1, localisé à l'est de la rivière Matane, est protégé par la rivière qui crée une barrière protectrice. Les puits # 2 et 3, localisés à l'ouest de la rivière, sont à bonne distance mais devront être surveillés de près. L'étude fait mention d'un aquifère profond de type « captif »; les limites de cet aquifère ne sont pas définies, pas plus que ses caractéristiques physico-chimiques. Les indices DRASTIC pour les deux unités hydrogéologiques (aquifères de surface et captif) sont respectivement de 152 et 146; ces aquifères sont « à risque » concernant la contamination bactérienne.

À cause du sens d'écoulement des eaux souterraines et de surface, les puits privés de Matane-sur-Mer sont très vulnérables et devront être suivis de près. Il s'agit selon nous de l'impact santé le plus important relié à ce projet. Nous déplorons que

l'investigation complète de la qualité physico-chimique de ces puits n'ait été réalisée car il est fort possible qu'ils soient déjà contaminés.

b) Eau de surface

Il est fait mention à plusieurs endroits dans l'étude d'un impact négatif sur les eaux de surface du secteur; il est aussi mentionné que cela est peu important compte tenu du bruit de fond existant (Pb, Fe, etc.). Nous remettons en question cette notion de « banalisation » de la pollution existante. Comment mesurer les performances environnementales d'un traitement si le milieu récepteur est déjà sujet à des contaminations multiples. L'utilisation des étangs municipaux pour traiter le lixiviat n'est pas une chose courante au Québec; ainsi ce projet a un caractère de projet « pilote ». La population a indiqué qu'elle était parfois incommodée par les odeurs en provenance des étangs municipaux ...

Les eaux de surface coulent dans trois directions différentes : nord-ouest (ruisseaux 1, 3 et 4), sud-ouest (ruisseau 2 et Petite rivière blanche) et nord-est (ruisseaux 5 et 6). Les organismes responsables de la gestion de la faune devraient se préoccuper de cette dégradation appréhendée des eaux de surface d'autant plus que la population a indiqué que l'omble fontaine habitait certains de ces ruisseaux.

2. Les odeurs

Notons d'abord que les vents dominants sont sud-ouest ce qui place l'agglomération à risque en cas de mauvaise gestion du site ou des étangs municipaux. La nuisance occasionnée par les odeurs dépendra beaucoup de la rapidité avec laquelle les ordures seront recouvertes. Néanmoins, un camping et un secteur résidentiel localisés à environ deux kilomètres sous les vents dominants, pourraient subir des nuisances occasionnelles. Il est quasi impossible de prédire le niveau d'atteinte de la population, mais il est pour le moins questionnable de vouloir localiser un site

dégageant des odeurs à l'ouest d'une municipalité en raison des vents dominants. Les odeurs, lorsqu'elles durent ou ont un caractère chronique, peuvent détériorer l'état de bien-être et engendrer des problèmes de santé mentale (dépression, sentiment de frustration, etc.) La dépréciation réelle ou anticipée de la valeur des maisons peut aussi influencer sur la santé mentale de certaines personnes.

L'étude dit que le *LES* actuel ne dégage pas d'odeur; on y indique que la problématique des odeurs est peu importante car la population est déjà incommodée par des odeurs de papetières et les boues de l'entreprise Tembec. Lors de la première partie de l'audience, plusieurs citoyens ont fait part des problèmes d'odeur provenant des étangs aérés municipaux; le MENV a même indiqué avoir noté des problèmes dans la gestion de ces étangs. Il est utopique de croire que l'ajout du lixiviat aura pour effet de réduire cette nuisance.

3. Les goélands

Les excréments de goélands contiennent des bactéries pathogènes : Salmonella, Campylobacter, Yersinia; ces pathogènes présentent un risque pour les jeunes enfants et peuvent influencer sur la cote d'une plage. Une étude effectuée à Québec, près d'une papetière, indique que l'accroissement du nombre de goélands a peu d'impact significatif sur la santé publique. Le problème des goélands en est surtout un de nuisance. Il est indiqué dans l'étude d'impact que le projet risque d'augmenter le nombre de goélands. L'effarouchement prévu pourrait concentrer ces goélands ailleurs mais les plans d'eau susceptibles de les recevoir sont rares à proximité du secteur. Est-ce que ces goélands pourraient se déplacer sur les berges de la rivière Matane... près du camping et de la plage? Le contrôle de la vermine devra être efficace et constant.

4. Le bruit et le risque d'accident

Il est clairement indiqué que le projet créera un accroissement du risque d'accidents reliés aux déplacements de camions lourds et qu'il y aura plus de risque de déversements d'hydrocarbures; l'étude dit également que ce risque est minimisé dû au fait que les eaux de surface sont déjà contaminées! Il peut y avoir augmentation de la nuisance sonore pour certains résidents habitant le long du trajet. L'étude indique que la problématique du bruit est peu importante compte tenu de la présence d'un banc d'emprunt et d'un autre *LES*.

5. Biogaz

Les études n'ont jamais pu faire la preuve de risques toxicologiques en relation avec les biogaz émis par les *LES* de déchets domestiques. Les *LES* émettent du H₂S qui est un gaz odorant pouvant être perçu à bonne distance.

6. Surveillance environnementale

Compte tenu de la multiplicité des sources de contaminants¹ dans ce secteur, il sera impossible d'effectuer un suivi environnemental sérieux. D'ailleurs, les boues du *LES* municipal sont contaminées en cadmium sans qu'on puisse déterminer l'origine de cette contamination. Il s'avère important de caractériser les puits privés de Matane-sur-Mer au niveau de certains paramètres physico-chimiques et de les inclure dans le suivi continu.

¹ Ancien dépotoir (fermé en 1986), ancien *LES* de résidus industriels (Donohue), *LES* de résidus papetiers (smurfit-Stone), *LES* de Matane, carrière, site de traitement des boues (Sani-Manic)..

CONCLUSION

Nous tenons d'abord à préciser que nous ne sommes pas contre le regroupement des quatre MRC pour enfouir en un même lieu les déchets domestiques; l'économie d'échelle doit viser à obtenir un traitement autonome et performant du lixiviat. Par contre, le site retenu nous apparaît loin d'être adéquat quant à sa localisation .

La localisation du site projeté et des étangs aérés municipaux font en sorte que la population de Matane a de forte chance de subir une nuisance due aux odeurs. Il est impossible de prédire le niveau d'atteinte; tout dépendra de la bonne gestion du site et de l'efficacité du traitement aux étangs aérés. Plusieurs citoyens et même le MENV nous ont indiqué que le fonctionnement des étangs municipaux était problématique à Matane. Nous avons de la difficulté à comprendre le bien-fondé d'un projet « pilote » de traitement de lixiviat dans une municipalité qui peine à gérer ses étangs aérés.

L'absence de caractérisation sérieuse de la qualité de l'eau potable des puits de Matane-sur-Mer nous inquiète. Le sens d'écoulement des eaux souterraines et de surface font en sorte que ces puits sont et seront encore plus vulnérables.

Il existe encore beaucoup d'incertitudes (odeurs, eau potable des puits, bruit de fond de pollution diffuse, impact faunique, etc.) concernant ce projet, ne serait-il pas sage d'étudier sérieusement des alternatives ?

BIBLIOGRAPHIE

POIRIER, Alain. *Mémoire national de santé publique*, présenté à la commission sur le développement durable de la production porcine au Québec, Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, Québec, 2003, 52 p.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LANAUDIÈRE. *Mémoire concernant l'agrandissement du LES de Lachenaie (secteur nord)*, Joliette, 2003, 33 p.